



DEL- 2024 -056

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 16

OBJET :

RÉSILIATION DU
MARCHÉ DE
MAINTENANCE
INFORMATIQUE

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le jeudi 12 septembre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2024
PRÉSENTS : M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M
GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, Mme BARON A., M BAUDRY M.,
M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme FONTENEAU C., Mme
JOLIVET C., M SOURISSEAU B., Mme HERBRETEAU M-A, Mme
PASQUEREAU C.,

EXCUSÉS : M AMOSSÉ M., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme
LAMBERT B.,

POUVOIRS :

M DUGUE V. a donné pouvoir à Mme BARON A.
Mme LAMBERT B. a donné pouvoir à M BOUCHEREAU F.

SECRETARE : Mme PASQUEREAU C.

Le conseil municipal a délibéré le 13 avril 2023 pour adhérer au groupement de commande pour la maintenance informatique des écoles.

La société, qui a été retenue au marché, a commis une erreur de maintenance sur le réseau informatique de l'école.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** la résiliation du contrat de maintenance informatique pour l'école publique Clément Pellerin dont le mandataire est SCIT
- **Autorise** Monsieur le Maire à la signer ainsi que toute pièce afférente.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST

Le 17 SEP. 2024

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 17 SEP. 2024

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

LE MAIRE,
Pascal EVIN

